ENTRETIEN DE LA VÉGÉTATION AUX ABORDS DES VOIES FERRÉES

ENTRE GOURDON ET ANGLARS-NOZAC

JUSQU'AU 31 AOÛT 2025

Afin de maintenir un réseau fiable et d'assurer la sécurité des voyageurs et des riverains, SNCF Réseau réalise des travaux d'entretien de la végétation aux abords des voies ferrées entre Gourdon et Anglars-Nozac.

Travaux de nuit

Le chantier se déroule du lundi au vendredi en journée, de 8h et 17h.

Nos équipes utilisent des débroussailleuses mécaniques : ces engins engendrent une augmentation de la sonorité ambiante à proximité. Le chantier étant mobile, les nuisances s'estomperont une fois les opérations terminées dans votre secteur.

Nos équipes sont sensibilisées pour limiter les nuisances au maximum.

Pour en savoir plus sur l'entretien de la végétation, rendez-vous en page 2.

Une question ? Une remarque ?
occitanie@reseau.sncf.fr

SNCF RÉSEAU

SNCF Réseau entretient la végétation pour la sécurité de tous

Pourquoi entretenir la végétation ?

La maîtrise de la végétation des voies ferrées **et de leurs abords est indispensable pour fiabiliser les circulations ferroviaires en assurant la sécurité des riverains, des voyageurs et des agents SNCF** face aux risques de chutes d'arbres ou de branches, de présence abondante de feuilles sur les rails (patinage des trains, mauvais fonctionnement de la détection des trains), de feux de broussaille, de collisions avec la faune sauvage, de détériorations des câbles d'alimentation électrique des trains…

ENTRE 2015 ET 2020 EN OCCITANIE
196 INCIDENTS PAR AN
LIÉS À LA VÉGÉTATION =
476 HEURES
DE RETARD DES TRAINS PAR AN

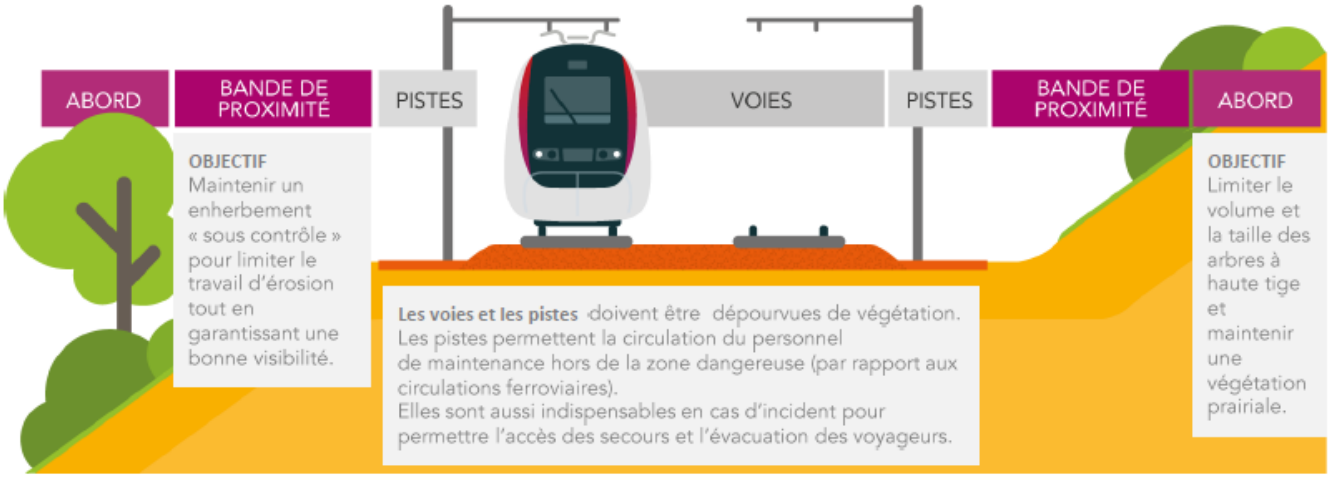

Comment se déroule ce chantier ?

L'entretien courant de la végétation est assuré par des équipes à pied et des débroussailleuses mécaniques circulant aux abords des voies ferrées.

Ces opérations sont réalisées principalement de jour par des entreprises ou organismes spécialisés dans l'entretien de la végétation, comme l'Office National des Forêts (ONF).

Quelles nuisances pour les riverains ?

Les opérations d'entretien sont source de nuisances sonores temporaires au passage des débroussailleuses. De manière générale, **la présence de végétation le long des voies n'atténue pas le bruit des trains**, comme le démontrent les études acoustiques.

SNCF Réseau est conscient des avantages visuels de la présence d'un écran végétal mais une végétation trop abondante peut compromettre la sécurité des voyageurs et des riverains.

Un entretien régulier de la végétation permet également de limiter la présence de nuisibles susceptibles d'occasionner des dégâts dans les propriétés.

SNCF RÉSEAU